

Le Qui fait Quoi ?- PARCOURSUP 2020

Paramétrage des formations et formulation des vœux

Du 18 novembre au 23 novembre	Établissements/candidats	1 ^{ère} semaine de l'orientation
Du 13 novembre au 17 décembre 2019	Établissements	<ul style="list-style-type: none"> - Paramétrage des formations par les établissements d'accueil - Saisie des capacités d'accueil et des frais de scolarité - Mise à jour des données administratives par les établissements d'origine et d'accueil <p>https://gestion.parcoursup.fr</p>
Fin du 1 ^{er} trimestre	Établissements d'origine	- Orientation active : recueil des intentions d'orientation des élèves de terminale et conseils de classe d'orientation
Du 2 au 17 décembre		Remontée des données SIECLE vers Parcoursup
Le 14 janvier	Rectorat	Remontée des données OCEAN
Le 2 décembre	Établissements d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation à la remontée des notes et appréciations (mise à jour compte enseignant, référencement des PP, rattachement des enseignants/classes/matières) - Possibilité de faire la remontée des notes de terminale (1^{er} trimestre)
Le 20 décembre	Candidats	Ouverture du site d'information aux candidats
Vacances scolaires Réunion 20 décembre au 26 janvier 2020		
Du 10 au 15 février	Établissements/candidats	2 ^{ème} semaine de l'orientation
Du 22 janvier au 12 mars 23h59 (2h59 - Réunion)	Candidats	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription des candidats sur le site - Formulation des vœux par les candidats
Du 22 janvier au 5 mai au plus tard au 11 mai au plus tard	Candidats	Demandes de dérogation de secteur pour les licences
	SAIO	Traitement des demandes de dérogation de secteur
Le 1 ^{er} mars	Établissements/CFA	Ouverture de la saisie des contrats d'apprentissage
Vacances scolaires Réunion 7 au 22 mars 2020		
Le 27 mars au plus tard	Établissements d'origine	Remontée des notes de terminale (1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres et/ou 1 ^{er} semestre)
À partir du 30 mars	Candidats	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage aux candidats de la progression de la saisie de la fiche avenir - Mise à disposition des bulletins aux élèves
Du 3 février au 2 avril - minuit (1h59 - Réunion)	Établissements d'origine	Fiches Avenir (vérification ou saisie des notes et appréciations par les enseignants, saisie des éléments d'appréciations par les professeurs principaux et saisie de l'avis par les proviseurs)

Le 2 avril 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes, projet de formation motivé...) et pour confirmer les vœux
Vacances scolaires Réunion du 1^{er} au 13 mai 2020		
Le 10 mai 23h59 (2h - Réunion)	Candidats	Date limite de modification des sous-vœux par les candidats (pour les formations fonctionnant en vœux multiples - dossier et classement unique)
Le 11 mai au plus tard	Établissements d'origine	Traitement de demandes de certification de bourses
À partir du 19 mai	Candidats	Consultation de l'intégralité de la fiche Avenir

Phase d'examen des vœux

Du 7 au 17 avril	SAIO	Saisie : - des pourcentages minimums de boursiers et des pourcentages maximums de candidats résidant dans un autre secteur - des taux de bacheliers professionnels et bacheliers technologiques
Le 24 avril	Établissements/candidats	Affichage des pourcentages saisis par le SAIO aux établissements et aux candidats
Le 7 avril - journée	Établissements d'accueil	Récupération des fichiers définitifs de dossiers et début de l'examen des vœux par les commissions d'examen des vœux
À partir du 14 avril		Possibilité de pointer « non reçu » un dossier candidat devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Le 15 avril 23h59 (1h59 - Réunion)		Date limite pour accorder à un candidat un délai supplémentaire de confirmation sur un vœu
Du 20 au 29 avril		Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des commissions d'examen des vœux - Saisie du nombre de candidats à appeler - Saisie le cas échéant du nombre de places à pourvoir par groupe
Au plus tard le 24 avril		Date limite pour pointer les dossiers des candidats devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Du 12 au 18 mai		Période de vérification des classements et des données d'appel

Processus d'admission en continu : la phase principale (19 mai au 17 juillet)

À partir du 19 mai	Candidats	-Affichage des propositions - Délai de réponse 5 jours
		Mise en place du répondeur (activation facultative par le candidat)
À partir du 20 mai	Établissements/CIO/candidats	Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats sans propositions pour les préparer à la phase complémentaire

À partir du 24 mai	Candidats	Délai de réponse de 3 jours
Du 17 au 24 juin		Suspension des propositions (épreuves écrites du baccalauréat)
Le 17 juin	Parcoursup SCN/SAIO	Remise à zéro des données d'appel
Du 29 juin au 1 ^{er} juillet inclus	Candidats	Point d'étape de confirmation des choix
Le 7 juillet		Résultats du baccalauréat 1 ^{er} groupe
Vacances scolaires Réunion du 4 juillet au 16 août 2020		
Le 8 juillet	Parcoursup SCN/Candidats	-Traitement des meilleurs bacheliers
Le 15 juillet		- Dernières propositions aux candidats et archivage des vœux en attente - Remise à zéro des données d'appel
Date à venir		- Résultats du baccalauréat 2 ^e groupe
Le 17 juillet - minuit (1h59 - Réunion)	Candidats	Fin des réponses des candidats

Gestion exceptionnelle des démissions (18 juillet au 12 septembre)

Du 18 juillet au 1 ^{er} septembre inclus	Parcoursup SCN	Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement automatique
À partir du 17 août	Candidats	Délai de réponse à 2 jours
À partir du 2 septembre	Établissements d'accueil (par le chef d'établissement)	Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement manuel

CAES

À partir du 20 mai	Candidats	Ouverture de droit au réexamen en CAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
À partir du 18 juin	SAIO	Saisie des places en CAES
Le 8 juillet	Candidats	Ouverture de la CAES pour les candidats sans proposition

La procédure complémentaire : la PC (25 juin au 13 septembre)

À partir du 22 juin	Établissements d'accueil	Paramétrage de la procédure complémentaire
À partir du 25 juin	Candidats	Ouverture des inscriptions, saisie des vœux dans la PC (délai de 3 jours pour les réponses aux candidats)
Vacances scolaires Réunion du 4 juillet au 16 août		
Du 18 juillet au 19 août inclus	Établissements d'accueil	Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans oui-si)
À partir du 17 août	Candidats	Passage du délai de réponse à 2 jours

Le 1^{er} septembre : rentrée scolaire en métropole

Le 10 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Fin de la formulation des vœux par les candidats
Le 11 septembre - 23h59 (1h59 - Réunion)	Établissements d'accueil	Dernières études de dossiers et décisions
Le 12 septembre		Dernières propositions d'admission
13 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Candidats	Dernières réponses des candidats - fin de la PC

Saisie des présents

Dans la semaine de la rentrée (lundi 17 août)

Inscriptions administratives

Avant le 17 juillet	Candidats	Limite d'inscription administrative (pour les propositions acceptées définitivement jusqu'au 12 juillet inclus)
Avant le 27 août		Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées entre le 13 juillet et le 23 août inclus)
À partir du 24 août aux dates fixées par la formation		Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées à partir du 24 août)
Du 17 au 27 août 12h (14 h - Réunion)		Inscriptions administratives (pour les candidats ayant répondu «oui avec vœux en attente»)

Fin de la session 2020

Le 14 septembre	Établissements/candidats	Affichage des notifications de non admission
Le 14 octobre 23h59 (1h59- Réunion)	Candidats	Fermeture du site Parcoursup
Le 16 octobre 23h59 (1h59- Réunion)	Établissements/SAIO	Fermeture du site de gestion et du site SAIO

Préparation de la session 2021

Du 2 juin à fin septembre 2020	Établissements d'origine	Remontée SIECLE des élèves de Première
Du 2 juin (après la remontée SIECLE, après le 1 ^{er} conseil de classe de première) à fin septembre 2020		Remontée des notes et appréciations des 3 trimestres ou 2 semestres de 1 ^{ère}

